bulletin

#2020–2

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



 # ACTES OFFICIELS | # RAPPORTS D'EXPERTS | # SANTÉ ANIMALE

www.oiebulletin.com

OIE ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

Une évaluation indépendante de grande ampleur du Processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (PVS), réalisée par des tiers, a été mise en place par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) avec la contribution d'une société extérieure. L'élaboration du Processus PVS a débuté en 2007 ; il est devenu depuis lors le programme phare de l'OIE en faveur de ***l'amélioration constante des capacités des Services vétérinaires nationaux*** *et de leur* ***mise en conformité avec les normes de l'OIE****.*

L'OIE a passé contrat avec une société indépendante d'audit afin d'entreprendre l'évaluation du programme après un premier état des lieux de ses succès et de ses failles réalisé en 2017 à l'occasion d'un forum de réflexion sur le Processus PVS. Cette évaluation aidera l'OIE à développer, dans toute la mesure du possible, les nombreuses potentialités du Processus PVS, à se pencher sur les déficiences identifiées et à répondre aux besoins, en constante évolution, de ses Membres. Des Services vétérinaires solides et capables d'adaptation sont essentiels pour améliorer la santé animale et la santé publique dans le monde et leur évaluation contribuera à garantir que le Processus PVS continue de répondre aux besoins des Services vétérinaires et leur permet d'améliorer leurs performances.

L'évaluation a débuté en juin 2020, avec pour objectif de répondre principalement aux questions suivantes :

> • Dans quelle mesure le Processus PVS est-il adapté aux besoins des Membres de l'OIE et quel est son degré d'efficacité en termes de conception et de mise en application ?
> • Quel est l'impact à court, à moyen et à long terme du Processus PVS ?
> • Jusqu'à quel point la récente série de missions « PVS Evolution » est-elle pertinente pour améliorer le programme, et y aurait-il d'autres moyens de l'améliorer ?

Après une examen de documents de référence, 40 partenaires majeurs du programme – Membres issus de l'ensemble des régions de l'OIE et de différents niveaux de richesse, membres du personnel du Siège de l'OIE et collaborateurs régionaux, partenaires techniques et partenaires ressources et experts PVS – se sont vu offrir la possibilité d'exprimer leur point de vue lors d'entretiens semi-structurés.

Le processus d'évaluation saisira l'éventail complet des points de vue des partenaires sur le Processus PVS, ses succès et ses insuffisances, et inclura des recommandations pour faire en sorte que ce programme demeure pertinent et exploité à son plein potentiel.

Enfin, les résultats de cette évaluation participeront de l'élaboration d'un **cadre de suivi et d'évaluation** du Processus PVS – moyen de suivre les progrès de façon systématique, d'étudier les lacunes et de parvenir à une efficacité accrue.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

OIE

Évaluation externe du Processus PVS

Vers une efficacité accrue

MOTS-CLÉS

#Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #Processus PVS de l'OIE, #Services vétérinaires.



Photo : Thomas Evans/Unsplash

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.

Suivez l'OIE sur www.oie.int

@OIEAnimalHealth

World Organisation for Animal Health - OIE

OIEVideo

World Organisation for Animal Health

World Organisation for Animal Health (OIE)

Version digitale : **www.oiebulletin.com**

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int